

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE

- **Secrétaire administratif de classe supérieure** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
 - **Secrétaire administratif de classe exceptionnelle** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- JO du 3 octobre 2020.**

Session 2021

Ouverture des registres d'inscription

Du 13 octobre à partir de 12h au 12 novembre 2021 à 17h (heure de Paris)

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font uniquement par internet via l'application CYCLADES – <http://www.education.gouv.fr/siac3>

IMPORTANT : pour s'inscrire sur cette application les candidats devront créer et valider un compte. Une adresse mail unique sera demandée. Elle servira d'identification et permettra de s'inscrire à l'ensemble des concours et/ou examens souhaités.

A l'issue de l'inscription, le ou la candidat(e) reçoit un mail lui indiquant que son récapitulatif d'inscription ainsi que sa demande de pièces justificatives sont disponibles dans son espace CYCLADES, dans le menu « DOCUMENTS ».

Les pièces justificatives pour les examens professionnels : **Secrétaire administratif de classe supérieure et classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur** sont obligatoirement déposées dans votre compte CYCLADES, menu « MES JUSTIFICATIFS ».

Aucun envoi postal n'est nécessaire en plus du dépôt dans votre espace candidat CYCLADES.

Le dossier **RAEP** pour l'examen professionnel de **secrétaire administratif de classe exceptionnelle** devra être retourné par voie postale en recommandé simple en **4 exemplaires** au Rectorat – Bureau DEC 1 – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON CEDEX, au plus tard le **23 novembre 2020** (cachet de la poste faisant foi).

Plus aucun document « papier » (récapitulatif d'inscription, convocation, relevé de notes...) ne sera envoyé aux candidats par voie postale. Les candidats seront informés par mail (adresse mail utilisée lors de la création du compte) quand des informations nouvelles ou des documents seront à consulter ou à imprimer dans leur compte CYCLADES.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS AVANT DE PROCEDER A L'INSCRIPTION :

- Vérifiez que vous remplissez les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : www.education.gouv.fr)
- S'inscrire soi-même
- Ne pas attendre les derniers jours

Calendriers – informations, inscriptions et téléchargement du dossier RAEP à l'adresse suivante :
Recrutement des personnels administratifs : <http://education.gouv.fr/siac3>

Le nombre de postes offerts à ces recrutements fera l'objet d'une publication ultérieure au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.